

avons étendu nos efforts à de nombreux pays latino-américains et à d'autres nations, l'Indonésie et l'Égypte, par exemple, qui n'appartiennent ni au Commonwealth ni à la Francophonie.

Depuis quelques années, les pays du Commonwealth reçoivent une part moins importante de l'aide canadienne, mais le niveau global de l'aide fournie a plus que compensé cette réduction. En 1979, le Canada a fourni aux pays du Commonwealth une aide bilatérale au développement (y compris l'aide alimentaire) d'une valeur globale de plus de \$236 millions, soit 36 p. cent de toute son aide publique au développement.

Outre l'aide bilatérale, les organismes multilatéraux du Commonwealth ont reçu quelque \$10,4 millions en 1979. La plus grande partie de cette aide est allée au Fonds du Commonwealth pour la coopération technique, mais des crédits sont également allés au Programme de bourses du Commonwealth pour le Zimbabwe, au Service juridique consultatif du Commonwealth, à la Fondation du Commonwealth et au Programme du Commonwealth pour la jeunesse.

Ces dernières semaines, le gouvernement du Canada s'est efforcé d'accroître les crédits qu'il affectera à l'aide au développement. Comme vous le savez, la part de notre produit national brut consacrée à l'aide était à la baisse depuis 1978. Cette tendance est maintenant renversée, et nous entendons atteindre l'objectif de 0,5 p. cent du PNB au titre de l'aide au développement d'ici 1985, et porter ce chiffre à 0,7 p. cent d'ici la fin de la décennie, ce qui entraînera évidemment des avantages accrus pour les pays du Commonwealth.

Nous savons bien que la hausse du niveau de l'aide au développement du Tiers-Monde n'est pas acceptée par tous les Canadiens. A l'instar de la plupart des pays développés, nous connaissons actuellement un certain nombre de difficultés politiques et économiques à court terme. Trop de gens en sont venus à voir le développement international comme une oeuvre de charité plutôt que de reconnaître l'interdépendance de la société des nations. Trop d'entre nous ont ignoré le fait qu'il ne peut y avoir de stabilité et de sécurité réelles dans un monde où tant de nations restent si vulnérables à l'incertitude économique et incapables de satisfaire les aspirations de développement de leurs populations...

Mais certains des pays en développe-

ment eux-mêmes peuvent régler quelques-uns de ces problèmes. Il est difficile d'obtenir l'appui des populations des pays développés en faveur d'un accroissement de l'aide alors que certains pays en développement ont jusqu'à maintenant négligé de se doter de structures et de programmes visant une meilleure justice sociale lorsque le moment viendra de répartir les avantages de l'aide internationale.

Rôle clé pour le Commonwealth

Mais dans la réalisation de ces deux grands objectifs — meilleure sensibilisation du public à la nécessité d'accroître l'aide et obtention d'une justice sociale plus grande dans les pays en développement —, le Commonwealth peut jouer un rôle institutionnel clé, rôle que les chefs de gouvernement des pays du Commonwealth ont reconnu depuis quelques années. Par exemple, la réunion de 1979 des chefs de gouvernement a donné lieu à des déclarations tout à fait explicites sur la validité de ces objectifs, ainsi que sur les objectifs globaux nécessaires à l'instauration d'un ordre économique plus juste. Fait particulièrement intéressant, nombre des points d'entente à cette réunion se retrouvent dans le rapport de la commission Brandt. Certains des faits saillants de la réunion du Commonwealth de 1979 nous sont déjà bien connus. Par exemple:

- la reconnaissance du fait que la persistance du phénomène de la pauvreté généralisée a mieux fait sentir la nécessité urgente d'un ordre économique plus rationnel et équitable;
- un déploiement efficace des ressources mondiales donnant à tous les pays la même possibilité de participer exigerait l'acceptation générale des aménagements de structure nécessaires ainsi que l'adoption de politiques pour effectuer ces changements et améliorer les possibilités de croissance économique globale, de ralentissement de l'inflation et de rationalisation des ressources humaines et matérielles;

- l'urgence de mieux sensibiliser le public à la nécessité de changements chez les membres d'une communauté internationale interdépendante;

- la nécessité pour les pays développés du Commonwealth de reconnaître l'importance d'un accroissement et d'une stabilisation des niveaux de l'aide, des crédits et des investissements dans les pays en développement.

Nous pourrions allonger la liste. Mais le fait est que ce début de prise de

conscience des nouvelles politiques et structures économiques qui peuvent permettre un partage plus équitable des ressources de la planète est reconnu depuis quelque temps déjà par cette institution qu'est le Commonwealth. Le Canada, pour sa part, continuera à utiliser le Commonwealth, ainsi que les organismes des Nations Unies et d'autres instances internationales appropriées, comme un mécanisme lui permettant de réaliser ces objectifs...

Initiatives du Canada

J'ai affirmé que le Canada continuerait de recourir au système des Nations Unies et espéré que d'autres nations suivront son exemple. Mais nous envisagerons également d'autres mécanismes en vue d'obtenir un consensus sur des approches utiles. Par exemple, à cette Session extraordinaire de l'ONU, j'ai annoncé que notre gouvernement avait l'intention de créer un Secrétariat de la prospective relevant de l'Agence canadienne de développement international et ayant pour mandat d'entreprendre et d'appuyer au Canada des activités destinées à informer la population et à la sensibiliser à l'importance d'une meilleure compréhension des problèmes du développement international. Le Secrétariat sera surtout appuyé par le gouvernement, mais nous espérons qu'il recevra également la collaboration du monde des affaires, de la communauté universitaire, des organismes professionnels et des associations de bénévoles, dont la coopération lui sera essentielle.

De plus, nous entendons soutenir activement d'autres initiatives visant à renforcer le dialogue Nord-Sud. Le rapport de la commission Brandt proposait la convocation d'un mini-sommet des pays développés et en développement pour concentrer l'attention sur les besoins les plus pressants, initiative à laquelle nous nous associerons pleinement. Nous entendons également oeuvrer pour que les questions Nord-Sud reçoivent une haute priorité à l'ordre du jour du prochain sommet des chefs de gouvernement des grandes nations industrialisées qui se tiendra au Canada en 1981.

Enfin, à la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth qui se tiendra à Canberra (Australie) l'an prochain, nous ferons de notre mieux pour que ces questions soient au coeur des débats, étant donné, notamment, la présence des dirigeants de pays tant développés qu'en développement...